

L'observatoire numérique 2017

LES PROPOSITIONS E-SANTÉ DES CANDIDATS

2017 : QUELLES
MESURES
POUR LA
E-SANTÉ ?



PAR LE THINK TANK RENAISSANCE NUMERIQUE — février 2016

Récapitulatif des propositions de santé des principaux candidats

Candidat	Propositions numériques	Propositions santé	Propositions e-santé
François Fillon	144	31	6
Benoît Hamon	18	21	3
Marine Le Pen	10	9	2
Jean-Luc Mélenchon	35	NC	0
Emmanuel Macron	-	-	-
Yannick Jadot	10	7	0

François Fillon, Les Républicains

31 propositions santé ; 6 sur le numérique.

- Améliorer la prise en charge des patients par l'accélération de la mise en place des parcours de soins : nous renforcerons la coordination entre la médecine hospitalière et la médecine libérale (médecins généralistes, spécialistes, professions paramédicales, pharmaciens, cliniques privées) ; le Dossier Médical Personnel informatisé améliorera le suivi et simplifiera les démarches pour chacun.
- Bénéficier d'une information simple et largement accessible sur Internet qui aidera à s'orienter au mieux de ses intérêts dans le système de santé.
- En matière de santé, des indicateurs facilement accessibles sur le net donneront aux citoyens une information claire sur la performance médicale des hôpitaux et cliniques, sous l'égide de la Haute Autorité de Santé qui en garantira la transparence.
- Simplifier leurs tâches administratives pour leur permettre de se consacrer à leur cœur de métier : la santé, notamment en les accompagnant dans leur informatisation dans le cadre du déploiement du DMP et leur connexion avec les autres professionnels de santé et les agences.
- Créer un label « Hôpital France », pour exporter le savoir-faire hospitalier français, basé sur 4 axes : expertise clinique dans le soin comme dans la recherche ; modèle de formation médicale et paramédicale ; référence en matière de dispositifs médicaux ; valeur ajoutée dans le management et la gestion hospitalière. La France pourra aussi exporter son enseignement en créant, dans des pays demandeurs, un partenariat universitaire.
- Mettre enfin en place le Dossier Médical Personnel informatisé qui permettra de mieux suivre les parcours de soins et d'éviter ainsi la répétition des mêmes actes médicaux.

Benoît Hamon, Parti socialiste

21 propositions santé ; 3 sur le numérique.

- Je reconnaitrai le droit à la déconnexion effectif et pour tous.tes pour améliorer le bien-être au travail. Smartphones et ordinateurs sont devenus des « laissés électroniques ». Le mal-être au travail peut gagner le domicile. Il devient difficile de distinguer le temps du travail de celui de la vie personnelle, il faut donc de nouvelles règles pour protéger les salariés
- Créer une commission permanente sur les enjeux éthiques et sociaux liés aux avancées scientifiques et à la révolution numérique
- Alors que plusieurs millions de français sont aujourd'hui touchés par le chômage et que le vieillissement de la population fait émerger de nouvelles problématiques, à l'image de la prise en charge des maladies dégénératives comme Alzheimer, il est plus que jamais indispensable de maintenir une protection sociale importante et de soutenir les innovations dans le domaine de la santé. Soutenir l'innovation sociale et technologique dans le secteur de la santé est un enjeu fondamental.

Yannick Jadot, Europe Ecologie-Les Verts

7 propositions santé ; aucune sur le numérique.

Marine Le Pen

Dans son programme

- Soutenir les startups françaises pour moderniser le système de santé.
- Pérenniser le financement de la Sécurité Sociale en simplifiant l'administration du système, en luttant contre la gabegie financière et en investissant dans les nouveaux outils numériques pour permettre des économies durables.

Dans ses déclarations

- **Mise en place du DMP** (dossier médical personnalisé) à condition que toutes les conditions relatives à la protection des données et à leur confidentialité, notamment vis-à-vis des sociétés d'assurance, soient garanties.
- Impliquer les ingénieurs et les entreprises innovantes françaises pour optimiser la gestion du système de santé, et améliorer la prise en charge des patients. Des **dispositifs de santé connectée** peuvent aider au suivi des patients chroniques, éviter des complications très coûteuses pour la collectivité et donc permettre des économies. Les instruments de télé-assistance et de télé-surveillance permettent de veiller sur nos aînés vivant à seuls à leur domicile afin de leur porter secours au moment adéquat.
- Un **fonds d'investissement pour l'innovation en santé** sera créé en partenariat avec la BPI, et les subventions aux startups innovantes seront là, conditionnées à un engagement pour l'entreprise de rester sur le sol français et de ne pas revendre les technologies à une entreprise étrangère pendant 10 ans

Jean-Luc Mélenchon, France Insoumise

Aucune proposition en matière de santé dans son programme pour l'heure.

Emmanuel Macron, En Marche !

Aucune proposition en matière de santé dans son programme pour l'heure. On compte néanmoins une proposition issue de ses déclarations.

- Développement de la télémédecine qui permet aujourd'hui de soigner à distance, de suivre un patient cardiaque grâce à des objets connectés, d'envoyer des images, de soigner à distance tout en s'assurant de la qualité de soin et en réduisant les frais de déplacements qui grèvent le budget de la Sécurité sociale.

Nicolas Dupont-Aignan, Debout la France !

49 propositions santé ; 2 sur le numérique.

- Mettre en place un système de santé préventif s'appuyant sur les nouvelles technologies et les nouveaux outils de dépistage qui permettra de diminuer les dépenses de sécurité sociale et d'accompagner :
 - L'évolution vers une médecine préventive et prédictive : mesure, grâce à des objets connectés, des données relatives à son corps et à ses activités afin de les analyser et/ou de les partager en vue d'avoir un meilleur contrôle sur son bien-être ou sa santé.
 - Les patients mieux informés et acteurs de leur santé qui s'appuieront sur les nouvelles technologies pour structurer des communautés de patients notamment pour les maladies chroniques (forums de discussion/réseaux

sociaux), suivre leur état de santé (objets connectés/santé mobile) ou encore se former (e-learning/e-coaching).

- Les professionnels de santé connectés, co-acteurs d'un collectif de soins s'appuyant sur de nouveaux outils performants centrés sur les pratiques médicales, la mise en réseau des professionnels de santé et la refonte des parcours de formation.
- Simplifier et dématérialiser les tâches administratives des médecins.